

## **Réponses de France Levert, Guy Moisan, Pierre Sénécal et Laurent Girouard**

France Levert, Guy Moisan, Pierre Sénécal and Laurent Girouard

Volume 10, Number 1, 1986

Travail, industries et classes ouvrières

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006340ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006340ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

### ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Levert, F., Moisan, G., Sénécal, P. & Girouard, L. (1986). Réponses de France Levert, Guy Moisan, Pierre Sénécal et Laurent Girouard. *Anthropologie et Sociétés*, 10(1), 246–248. <https://doi.org/10.7202/006340ar>

**BIBLIOGRAPHIE****ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS**

1984 *Comprendre et modifier*, 8, 3.

**BOUCHARD S. (ssDcc)**

1984 *L'art de pratiquer un métier qui n'existe pas*. Conférence d'ouverture au colloque « Les nouvelles sciences sociales : entre la fuite et le mercantilisme ». Université Laval, novembre 1984.

**BOUCHARD S. et S. Vincent (ssDcc)**

1985 « Études d'impact et réalités socio-culturelles » (en collaboration avec Bernard Arcand), in *Projet de centrale hydro-électrique sur la Basse Côte-Nord (Lac Robertson)*. Rapport d'enquête et d'audience publique, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Gouvernement du Québec, Annexe 3.

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**

1985 *Valoriser le futur*. Rapport de conjoncture en matière de recherche et développement dans le secteur de l'environnement au Québec. Gouvernement du Québec.

**PARENTEAU R.**

1985 *Les nouvelles pratiques : bilan et perspectives*. Conférence prononcée au Congrès de l'ACFAS (section urbanisme-aménagement). Université du Québec à Chicoutimi, mai 1985.

**PARENTEAU R. et A. Benoist**

1984 *Les intervenants aux audiences publiques sur l'environnement, au Québec*. Rapport de recherche, Institut d'urbanisme, Université de Montréal.

**PARENTEAU R., A. Benoist et R. Bergeron**

1985 *La participation du public aux audiences publiques sur l'environnement*. Rapport de recherche, Institut d'urbanisme, Université de Montréal.

Sylvie Vincent  
Centre de recherche et d'analyse  
en sciences humaines (ssDcc inc.)

---

**UNE RÉPONSE COMME UNE AUTRE**

« La pensée est une aventure qui risque à chaque instant la confusion et la simplification ».

Edgar Morin

En réponse à l'invitation à la polémique de Sylvie Vincent sur le thème de la consultation, nous lui retournons quelques réflexions qui commentent aussi les apports des sciences humaines au processus de prise de décisions dans les projets de développement.

Levons tout d'abord une ambiguïté. Les anthropologues ne sont pas les seuls spécialistes des sciences humaines à faire les frais de l'époque reaganienne. Les sociologues, aménagistes, géographes et autres tenants des sciences molles sont, sinon marginalisés, à tout le moins peu intégrés dans les études d'impact, les opérations de consultation avec les publics et les prises de décisions concernant les projets énergétiques ou d'aménagement du territoire. Notre société, par mimétisme, a choisi la technicité pour résoudre tous ces problèmes. Nous avons élu des gérants de banque comme gouvernants et nous demandons aux informaticiens de la bureautique de faire fonctionner les appareils de prise de décision. Tout cela au nom de la rentabilité et de la création d'emplois. Alors anthropologues ou autres...

La consultation, un simulacre certes ! Mais cautionné par les sciences humaines quand elles y sont. La consultation sert à donner bonne conscience aux gouvernements, aux élus, aux experts, aux décideurs. Les vraies questions ne sont pas posées, les discussions se tiennent entre experts, entre intellectuels, entre bureaucrates, par personnes interposées. Les avis exprimés portent sur des modalités, et non sur les finalités, ni sur les objectifs réels des projets ni sur les projets de société sous-jacents.

Ce discours sur la consultation ou sur la place précaire des sciences humaines dans le processus de prise de décisions n'est pas nouveau. Les mêmes constats ont déjà été faits par à peu près tout le monde, universitaires ou praticiens. Cette marginalité relative des sciences humaines, et des études qualitatives notamment, résulte d'un ensemble de facteurs, dont l'orientation de la législation et de sa réglementation. Les coûts des études qualitatives font peur : les gestionnaires se méfient de ce type d'études parce qu'elles exigent temps et argent... et risquent de remettre trop de choses en question. Enfin le manque de pluralisme disciplinaire des équipes de recherche agace les promoteurs qui cherchent, pour se décharger de leurs responsabilités, des équipes intégratrices qui rédigent les rapports de A à Z.

Au départ, le discours apparent associé à la démarche de consultation se veut pur, les intentions louables, du moins si l'on se fie à notre expérience du côté du promoteur. Le discours se veut aussi rationnel. Il faut tenter de faire comprendre aux gens qu'il y a des demandes, des avis raisonnables, donc recevables aux yeux des décideurs dont les objectifs premiers sont évidemment l'efficacité, la bonne gestion.

Le discours se veut aussi paternaliste. Il y a des problèmes, des modalités sur lesquels, vous simples citoyens, vous pouvez vous exprimer. Il y en a d'autres, qui, de par leur complexité, ne peuvent être réglés que par des experts. Faites-nous confiance !

En faisant un peu d'histoire on s'aperçoit que la consultation était vue à l'origine comme essentielle à l'intégration harmonieuse des équipements dans leur environnement. La consultation faisait partie intégrante des études environnementales. Les mêmes spécialistes ou « experts font les études, bâtissent, conçoivent, pensent la consultation ». Le milieu viendra confirmer ou infirmer le travail fait par les spécialistes dans leur bureau et sur le terrain. Ce travail est fait suivant une grille fonctionnaliste et traditionnelle où les préoccupations relatives à l'espace occupent une grande place – « le paysage humain immédiatement observable », son devenir immédiatement décelable – de même que les préoccupations structurelles, les préoccupations économiques, le développement immédiatement imaginable par des édiles locaux ...parfois mégalomanes.

Les spécialistes perçoivent le milieu suivant leur propre grille qu'ils font valider et invalider par le milieu mais suivant un ordre de priorités qu'ils définissent eux-mêmes. Les études du milieu humain sous ces aspects moins formels, moins palpables – le socio-culturel, le socio-économique selon le jargon – se résument alors à des inventaires socio-politiques statiques. La consultation viendra cautionner le tout, elle tient lieu de ces dernières études, elle les résume, leur suffit. C'est par la consultation que les valeurs, les intérêts, la réalité intangible du milieu se sont traditionnellement exprimés.

Mais la consultation a toujours été perçue comme un danger pour l'avancement des projets, même si elle fut adoptée, récupérée. Elle fera partie du discours officiel du promoteur. Il y jouera son rôle social, dans les limites du raisonnable évidemment. Et la consultation s'institutionnalise. Elle deviendra l'étape X du processus d'études ABCD...Z, responsabilité de l'unité administrative Y devenue le grand bonze de la consultation, chargée d'en raffiner les fonctionnements, les stratégies, d'en uniformiser les recettes sous l'égide de la sacro-sainte efficacité.

Mais qu'est donc devenu le spécialiste du milieu humain dans ce nouveau portrait, celui même qui voyait la consultation comme une condition de validation de ses approches. Il est perdu dans la multitude des experts, spécialistes et autres intervenants de tout acabit qui interviennent dans les processus d'études; quelque part dans une des nombreuses pyramides.

Les études qu'il réalise sont intégrées à des documents de synthèse, elles sont brassées, ressassées, diluées sinon quasi désintégrées dans un processus de réduction des contenus au niveau souvent le plus élémentaire. Peut-on ici parler de compromission des spécialistes? Sans doute travailler pour un promoteur, n'est-ce pas accepter tacitement une forme de compromission? On peut à tout le moins parler de circonstances atténuantes. Le contrôle de ces contenus « synthèses » échappe aux spécialistes, il est entre les mains de décideurs de tout niveau. Les spécialistes du milieu humain agissent le plus souvent comme conseillers, ils ne sont donc pas en position de pouvoir, mais en position de dépendance ou tout au moins d'attente. Ils conseillent mais d'autres disposent. Or, les décideurs, en cette époque où le mot d'ordre est au développement économique et à la création d'emplois, ne valorisent pas prioritairement l'environnement et encore moins l'environnement humain. Le plus souvent, seules les pressions politiques réussiront à les faire bouger. Au début des années 70, la protection de l'environnement et de la qualité de vie occupait une place importante alors qu'au milieu des années 80, ces valeurs occupent un plan secondaire; c'est la crise et les solutions à la crise qui monopolisent les énergies dominantes.

Les spécialistes du milieu humain, les « écologues humains » seront soit des commentateurs, des critiques des actions des autres, soit des praticiens plus ou moins maladroits qui, de temps en temps, se permettront de se défendre face à la perspicacité de leurs collègues observateurs.

France Levert, Guy Moisan  
Pierre Sénécal, Laurent Girouard

---

### POUR L'APPRENTISSAGE DU PARTAGE DES SAVOIRS\*

Ayant pratiqué la sociologie de l'intérieur d'un organisme et plus particulièrement dans le cadre des études d'impact, je peux témoigner que sous plusieurs aspects l'analyse de Sylvie Vincent est bien conforme à la réalité.

---

\* L'auteur a travaillé durant plusieurs années comme sociologue à la Direction Environnement d'Hydro-Québec.